

ISFA – PROTECTION SOCIALE

(1 heure, sans documents. Calculatrices autorisées).

Informations utiles :

- Montant mensuel du SMIC à considérer : 1 521,22 € brut
- Montant du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale : 3 377€
- Taxes sur les contrats Santé Responsables : 13,27%

1. PREVOYANCE (10 points)

1.1. Présenter les différentes garanties qui peuvent figurer dans un contrat de prévoyance collective concernant le risque décès.

1.2. Donner la définition de l'invalidité au sens de la sécurité sociale et indiquer les principales caractéristiques des prestations d'invalidité versées par la sécurité sociale (niveau des prestations, date de fin de versement).

1.3. Les garanties d'un contrat de Prévoyance sont les suivantes :

Risque	Garanties en % du salaire Tranches A et B
Capital décès	
Célibataire, Veuf, Divorcé (CVD) sans enfant	200%
Marié ou Pacsé sans enfant	250%
CVD, Marié ou Pacsé avec 1 enfant	300%
Supplément par enfant à charge supplémentaire	50%
Incapacité	
Franchise	90 jours
Prestations	80% salaire sous déduction Sécurité sociale

La population des salariés est la suivante :

Matricule	Sexe	Date de naissance	Situation Famille	Nombre d'enfants	Salaire 2019
1	H	28/03/1977	Marié	2	175 000 €
2	H	22/04/1950	Célibataire	1	80 000€
3	F	23/11/1980	Marié	4	49 000 €

1.3.1. Calculer, pour le salarié n°1, le montant du capital versé à ses ayants-droit en cas de décès.

1.3.2. Un salarié se voit prescrire un arrêt de travail à partir du lundi 29 avril 2019. A partir de quelle date sera-t-il indemnisé :

- Par la Sécurité Sociale ?
- Par l'assureur ?

1.3.3. Pour ce contrat, l'entreprise a négocié une clause de participation aux bénéfices:

- Quels types de réserves peuvent être constituées au titre de ce mécanisme ?
- Quelle est la principale différence entre ces réserves ?

1.3.4. Calculer, pour le salarié Matricule n°1, le montant de la prestation annuelle versée par l'assureur en cas d'Incapacité de travail.

2. SANTE (10 points)

2.1. Quels sont les 3 postes impactés par la réforme 100% Santé ?

2.2. Qu'est-ce que le Ticket Modérateur ?

2.3. Un régime est mis en œuvre par une entreprise au profit de ses salariés dans le cadre d'un contrat collectif obligatoire, respectant le cahier des charges des contrats responsables. La prime pure évaluée par l'assureur est de 100€ par mois. Les chargements de gestion sont fixés à 12% de la cotisation HT.

2.3.1. Quel est le montant de la cotisation commerciale payée par l'entreprise et les salariés ?

2.3.2. De quelle année date la Loi Evin ?

2.3.3. Quel sera le tarif maximum appliqué à un ancien salarié au moment de son départ en retraite s'il choisit de conserver les mêmes garanties ?

2.4. Pour qu'un contrat soit responsable, quel est le niveau de garantie maximum sur les Consultations de médecin non adhérent à l'OPTAM ?

2.5. Un assuré est couvert par un régime Frais de santé qui prévoit une garantie (y compris sécurité sociale), pour les verres en Optique, égale à « 600% avec un plancher à 75€ / verre ».

Données : Base de remboursement Sécurité Sociale par verre = 2,29€, taux de remboursement Sécurité sociale = 60%.

Un assuré a payé 200€ pour ses verres. Calculez

- Le montant remboursé par la Sécurité Sociale ;
- Le montant remboursé par la complémentaire santé ;
- Le reste à charge pour l'assuré.

2.6. Quelles sont les conséquences en cas de non-respect du cahier des charges du Contrat responsable ?